

QUELLES PERSPECTIVES POUR LA LICENCE GLOBALE ?

LE 3 NOVEMBRE 2010 MICK BERGERON

Michael Bergeron s'intéresse depuis le Québec au concept de licence globale, avec en ligne de mire la position de Steve Jobs sur le sujet.

Michael Bergeron est étudiant à l'université de Sherbrooke au Canada, où il travaille sur les liens entre commerce électronique et industrie musicale. Il partage ses réflexions sur son blog, www.mickbergeron.com.

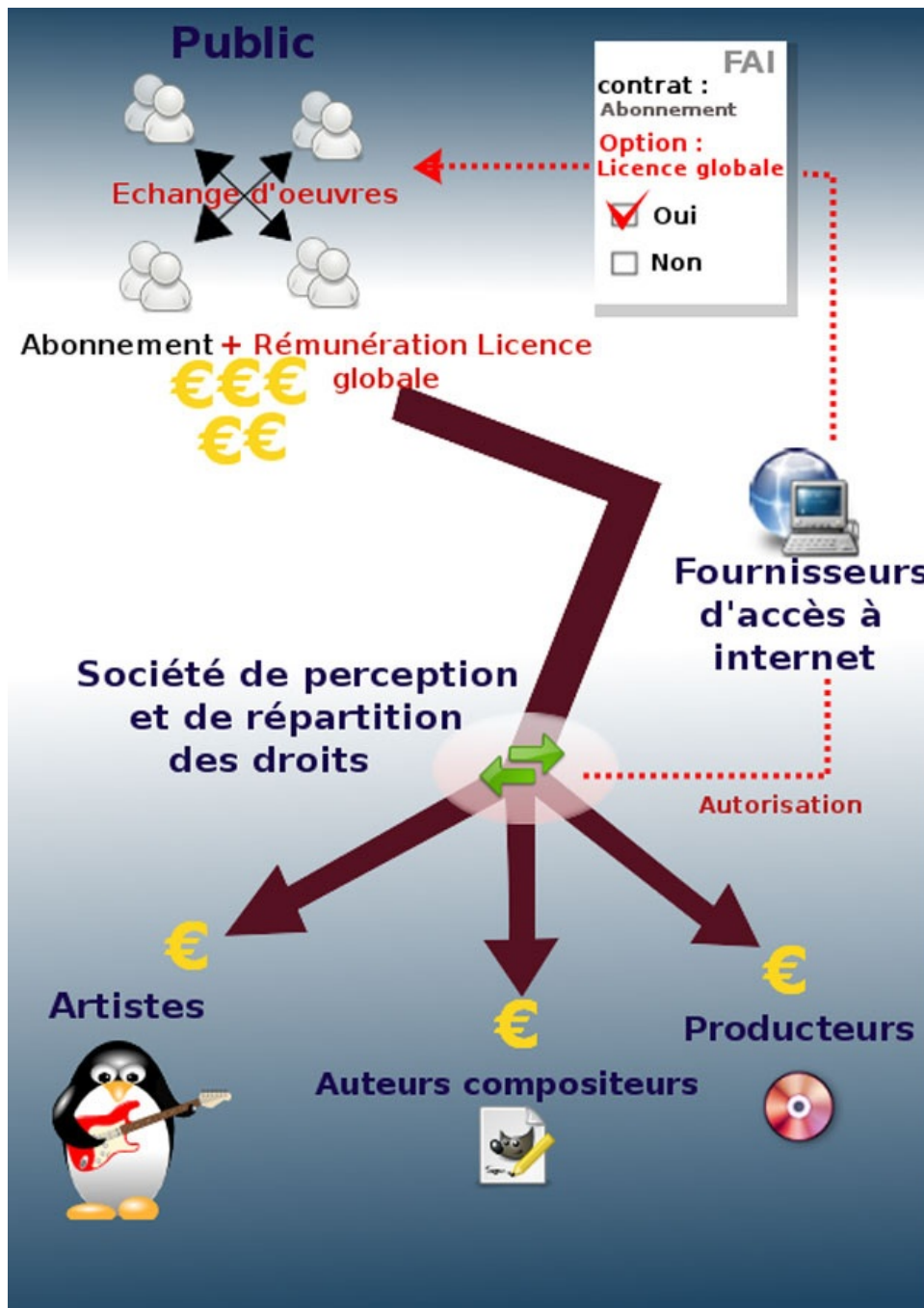
Il nous livre aujourd'hui son point de vue de québécois sur la licence globale.

Petit Québécois que vous êtes, vous ne connaissez peut-être pas le concept de licence globale. Cela provient de nos petits cousins de l'autre côté de l'océan. Une idée pour contrer une fois pour tout le piratage et le téléchargement illégal. Une solution qui serait enfin supportée par le gouvernement concernant l'industrie de la musique. Le concept de licence globale est divisé en 3 mentalités :

1- De type « universelle » : Les fournisseurs d'accès à Internet à travers le monde prélèvent un montant précis à chaque abonné ayant une connexion à haut débit. Que l'abonné télécharge ou non.

2- De type « optionnelle » : L'abonné décide de payer ou non un montant précis. Des peines sévères peuvent être engendrées pour ceux qui téléchargent sans déboursier le montant demandé par les fournisseurs d'accès à Internet.

3- De type « à palier » : Un montant à prélever par les fournisseurs d'accès à Internet à travers le monde selon le volume de fichiers téléchargés. Donc, ceux qui ne téléchargent pas ne payent pas et vice-versa.



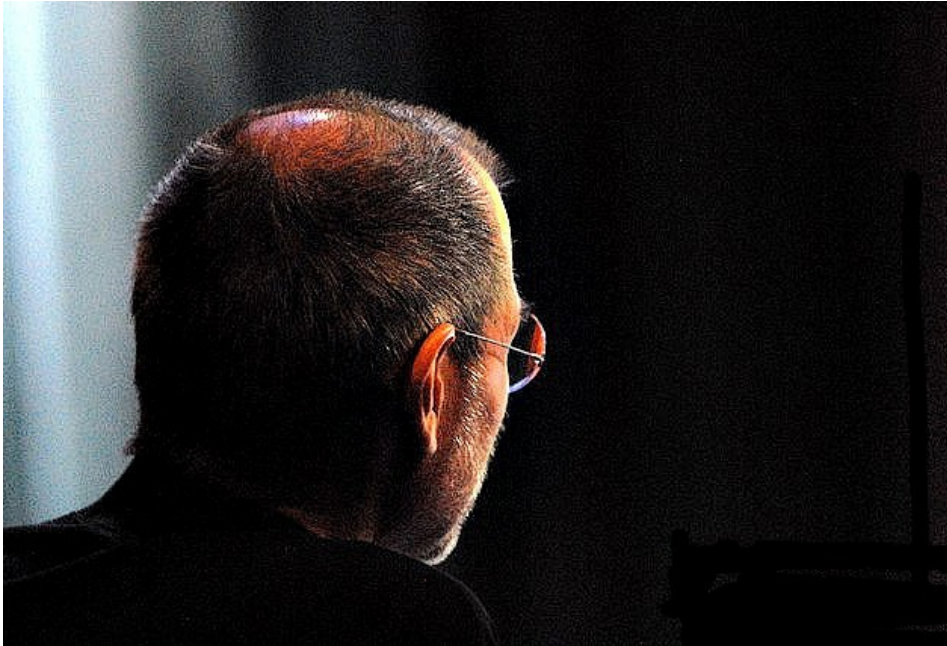
Licence globale, un beau concept sur le papier

Évidemment, l'idée est intéressante sur plusieurs points de vue : les maisons de disque pourraient rentabiliser la musique et les artistes. Cependant, l'idée ne sera jamais supportée globalement. Pourquoi ? Parce que :

- 1- Les lois et technologies à travers les différents pays ne sont tout de même pas aux mêmes endroits. Le Canada par exemple est très en retard, en comparaison avec plusieurs pays, sur les lois en lien avec le téléchargement et les droits d'auteurs.
- 2- Politique + bureaucratie + gestion = problèmes sur toute la ligne. Mettre en place une interface globale demande une énorme capacité de gestion, de temps, de ressources financières et humaines. Bref, pratiquement irréalisable à grande échelle.
- 3- La redistribution aux artistes est un énorme point d'interrogation. Comment et qui décide du montant qu'un artiste peut recevoir. Il n'a aucun moyen de réellement connaître la part de chacun des artistes.
- 4- Des pertes d'emplois... : La licence globale rend désuets et superflus de nombreux postes dans le bout en bout de la création d'un produit musicale. Beaucoup d'artistes ne voudront plus se risquer dans la création physique d'album et même si ce support devient de plus en plus « dinosaure », l'industrie n'est pas prête à s'en débarrasser immédiatement. Alors, c'est toute une industrie qui sera chamboulée et non seulement freinée (en comparaison avec le téléchargement illégal).

Le sujet du moment dans l'industrie de la musique

Comment rentabiliser le tout. L'industrie s'avoue pratiquement vaincu devant le téléchargement illégal, pas seulement ce fait, mais aussi le téléchargement et le streaming gratuit qui prend de plus en plus de place. Alors, comment donner de l'argent à l'artiste, au distributeur, etc. Cela amène donc à avoir des solutions comme la « licence globale », par contre, on se rend rapidement contre que cette solution est invraisemblable.



Steve Jobs, toujours l'homme de la situation ?

Bien que l'idée de base tourne depuis un petit moment sur la toile, **la solution que Steve Jobs** veut amener permettrait de contrer le piratage tout en monétisant l'industrie. Un montant X par mois pour avoir accès à la totalité de la musique d'iTunes Store. En fait, **Apple n'est pas le seul à avoir eu cette idée** : Rhapsody, Napster et même le service de Zune permettent déjà d'utiliser ce genre de service. Alors pourquoi Apple fonctionnerait plus que les autres? Parce qu'iTunes est LE grand joueur. Avant tout, iTunes possède près du double de chansons disponible en comparaison avec Napster. Il faut dire aussi que la musique de Rhapsody ne fonctionne pas sur iPod. Ouf.

Licence globale ou pas ?

Non. Du moins, pas pour le moment. Cependant, la proposition de Steve Jobs d'offrir un montant à payer par mois devient déjà plus acceptable et réaliste. Surtout en considérant Apple comme un des plus gros joueurs dans le domaine de la musique maintenant et possède l'influence nécessaire de faire bouger les choses. Au final, un montant pas mois pour avoir la musique illimitée est vraiment intéressant, mais prendra du temps à être vraiment utilisé de façon efficiente et efficace comme modèle d'affaire et de monétisation.

—

Article initialement publié sur mickbergeron.com

Crédits photos : Mick Bergeron & Flickr CC [benadamson](http://benadamson.com) TechShowNetwork

BISHOP

le 3 novembre 2010 - 19:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Avec Apple on peut néanmoins s'attendre au pire: fichiers bloqués si abonnement résilié etc...

*Sur la question, on avait écrit une sorte de "manifeste" il y a moment déjà mais qui reprenait certains points évoqués ici:
<http://www.substance-m.net/2009/07/04/manifeste-pour-la-licence-globale-optionnelle/>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

Tweets that mention Quelles perspectives pour la licence globale ? » Article » OWNImusic, Réflexion, initiative, pratiques -- Topsy.com le 3 novembre 2010 - 16:11

[...] This post was mentioned on Twitter by OWNImusic, Béné. Béné said: Quelles perspectives pour la licence globale ? <http://ow.ly/33J3Q> [...]

Sélection d'articles (du 28/10 au 05/11/2010) sur les artistes indépendants et le web musical (du 28/10 au 05/11/2010) : Sélection d'articles sur les artistes indépendants et la musique sur internet TEMS le 5 novembre 2010 - 19:29

[...] Un point de vu intéressant sur la licence globale [...]